

Glossaire des écoles publiques alternatives du Québec

1. Atelier de travail : Lieu spécialement aménagé pour répondre aux besoins d'une activité pédagogique particulière. L'activité est dirigée et traite d'un objectif bien délimité. L'activité peut se faire seul ou en équipe. L'activité est supervisée par un parent, un élève ou un enseignant .
2. Travail personnel/T.P./Atelier en pédagogie Freinet: Temps de travail individuel ou d'équipe où les élèves priorisent une activité plutôt qu'une autre en fonction d'échéances prédéterminées ou non.
3. Travail personnel individuel/T.P.I. : Temps de travail individuel où les élèves priorisent une activité plutôt qu'une autre en fonction d'échéances prédéterminées.
4. Cours ou collectif: Enseignement collectif d'une activité d'apprentissage définie par un programme d'études.
5. Entrevue : Rencontre de l'enseignant et de l'élève afin de recueillir des données dans le but de faire un bilan.
6. Clinique : Enseignement individuel ou en sous-groupe d'une activité d'apprentissage définie par un programme d'études. L'activité répond à un besoin précis de l'élève.
7. Tutorat : L'action d'un parent ou d'un élève qui supervise et guide un enfant ou un petit groupe d'élèves vers l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs d'enseignement. Les activités sont destinées à développer les connaissances et le savoir-faire liés à une activité prédéterminée.
8. Coéducation : L'ensemble des actions et des influences des enseignants et des parents destiné à développer et à cultiver les capacités mentales, les connaissances, les compétences, les attitudes et les comportements du jeune de manière à ce que sa personnalité puisse être développée le plus aisément possible. Ainsi, on lui permettra de jouer un rôle constructif dans la société où il vit. Le préfixe «co» signifie «avec» par conséquent, la coéducation commande une grande complicité entre les enseignants et les parents et un niveau d'implication élevée de ceux-ci envers le jeune. Les activités sont destinées à développer les connaissances, le savoir-faire, les valeurs morales et la compréhension requise dans toutes les situations de vie.
9. A) Activité fermée : Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés obligatoirement sans la participation de l'élève.

B)Activité ouverte :

- Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés en tout ou en partie par l'élève.
- (selon Nicole Lessard, d'après le modèle de Claude Paquette.) Situation proposée par un adulte ou un enfant sous forme de problème à résoudre ou de situation à explorer. Dans cette activité, des pistes non exhaustives sont suggérées et dans la production de l'enfant (ou des enfants) des apprentissages imprévisibles et variés se réalisent.

C) Activité Libre : Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés entièrement par l'élève. L'activité ouverte et l'activité fermée doivent être perçues à titre de degré divers sur un continuum d'autonomie de l'élève et d'interventions de l'enseignant ou du parent. Si l'activité est complètement ouverte, alors elle devient une activité libre.

10.Projet : Ensemble d'opérations qui vise une réalisation précise, dans un contexte particulier et dans un laps de temps déterminé. Il existe deux types de projets : projet collectif et projet personnel.

11.Projet collectif : Une activité initiée par l'adulte ou par l'élève. L'activité est vécue par un groupe dont l'entité est la classe, des classes ou l'école. L'élève est impliqué dans la démarche qui comprend les éléments suivants :

- Conceptualisation et exploration... « J'ai une idée »
- Planification...« J'organise »
- Réalisation...« Je fais »
- Présentation... « Je présente »
- Évaluation...« Je réfléchis »

12. Projet personnel : Une activité qu'un ou des élèves décident de réaliser à partir de leurs besoins, de leurs intérêts ou de leurs préoccupations. Les réalisations ne sont pas limitées par le programme de formation. Les idées de projets sont initiées par les enfants. Elles peuvent naître d'une émission de télévision, de la lecture d'un livre, d'une conférence, d'un événement inattendu, etc. Les élèves prennent entièrement en charge l'activité après avoir convenu avec l'enseignant d'une démarche comportant les mêmes éléments que ceux du projet collectif. Un projet personnel peut être présenté de différentes façons : exposé, vidéo, théâtre, maquette, etc. Il doit se vivre principalement à l'école. Un projet personnel peut ne pas susciter des activités d'écriture ou de lecture. Un projet personnel vise l'acquisition des méthodes de travail, d'exploitations des documents, de résolutions de problèmes, etc. Un projet personnel vise à développer des qualités d'autonomie. Le produit fini doit ressembler à un projet d'enfant. La démarche est plus importante que le contenu.

13. Cahier ou feuilles de projet : Engagement verbal ou écrit par laquelle un ou plusieurs élèves s'obligent, envers un adulte, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose.